

**RELEVÉ DES DÉCISIONS  
CONSEIL MUNICIPAL du 20/06/2024**

**2024-3-1 Modification des statuts du SDEER**

Le Conseil Municipal, après délibération, avec 17 voix POUR :

- **Donne** un avis favorable au projet de modification des statuts du Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural de la Charente-Maritime, tel qu'il a été voté par son Comité syndical le 8 avril 2024.

**2024-3-2 Convention vegetterie Charron-Villedoux-CYCLAD-CDC**

Le Conseil Municipal, après délibération, avec 17 voix POUR et 1 ABSTENTION (Emmanuel SARAZIN) :

- **Autorise** Madame le Maire à signer la présente convention telle que présentée ci-dessus ainsi que tout document relatif à cette affaire.

**2024-3-3 Tarif livres sur la ville de Charron**

Le Conseil Municipal, après délibération, avec 18 voix POUR :

- **Autorise** Madame le Maire à commander 50 livres de plus.
- **Autorise** la poursuite des ventes du livre
- **Fixe** le prix de vente au prix d'achat soit 15.60 €

**2024-3-4 Groupement de commandes maintenance préventive et corrective d'aires de jeux et d'équipements sportifs**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention de groupement de commandes et lui donne tous pouvoirs pour effectuer les démarches nécessaires à l'aboutissement de ce dossier et à signer en conséquence tous les documents y référant.

**2024-3-5 Règlement intérieur Zone mytilicole**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, adopte le règlement intérieur tel qu'annexé à la présente délibération.

**FIN DE LA SEANCE : 20h00**

**LE COMPTE RENDU DANS SON INTEGRALITE EST AFFICHE A L'INTERIEUR DE  
LA MAIRIE**

**IL EST EGALEMENT CONSULTABLE SUR LE SITE [www.charron17.fr](http://www.charron17.fr)**